Image not found or type unknown

Licenciement economique/suppression de poste

Par **oly**, le **15/02/2010** à **22:12**

Bonjour,

Je travaille dans une société qui emploie deux personnes, cela fait deux ans et demi que je suis dedans et il me licencie, motif : dissolution de la société donc suppression de poste et pas de reclassement.

Si je vais au Prud'hommes, combien dois je demander comme dommages et interets?

merci beaucoup de votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés